



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

108^e séance plénière

Jeudi 14 juillet 2011, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 114 de l'ordre du jour

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Demande d'admission (A/65/900)

**Lettre du Président du Conseil de sécurité
(A/65/905)**

Projet de résolution (A/65/L.84)

Le Président : J'invite maintenant l'Assemblée générale à examiner la recommandation favorable faite par le Conseil de sécurité au sujet de la demande d'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité a recommandé l'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies, comme il est indiqué dans le document [A/65/905](#). À cet égard, un projet de résolution a été présenté sous la cote [A/65/L.84](#).

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud, qui va présenter le projet de résolution [A/65/L.84](#).

M. Radebe (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer la gratitude de l'Afrique du Sud au Représentant permanent du Rwanda, S. E. M. Eugène-Richard Gasana, Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de juillet, pour avoir attribué à

ma délégation l'insigne honneur de présenter ce projet de résolution historique au nom des États Membres africains.

Le 9 juillet 2011, le monde a assisté à la naissance d'un nouvel État africain, la République du Soudan du Sud. Après des décennies de guerre qui ont entraîné des millions de morts, en 2005 le peuple Soudanais a fait un bond historique en acceptant un plan visant à régler leurs différends et à s'engager dans la voie de la paix durable. Cet accord a été consacré dans l'Accord de paix global conclu entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan. L'un des principaux points de l'Accord était le droit d'organiser un référendum sur l'autodétermination et l'indépendance du Sud-Soudan.

L'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 1514 (XV), le 14 décembre 1960, a été une étape importante dans la lutte pour la décolonisation, l'autodétermination et l'indépendance. La résolution a inspiré la majorité des peuples du continent africain et d'ailleurs pour lutter contre le colonialisme, l'oppression et l'apartheid.

Les grandes figures de l'Afrique ont convenu dans les documents fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine et l'Acte constitutif de l'Union africaine, qui lui a succédé, de maintenir les frontières coloniales héritées de l'indépendance, compte tenu des sensibilités et des complexités de cet héritage colonial.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



C'est pour cette raison que l'Union africaine, immédiatement après le référendum du 9 janvier sur l'autodétermination du peuple sud-soudanais, a adopté une déclaration solennelle dans laquelle elle a reconnu les défis exceptionnels hérités du passé colonial, ainsi que le caractère unique de la question nationale qui se pose au peuple soudanais. À cet égard, les chefs d'État et de gouvernement africains reconnaissent que le Soudan représente un cas exceptionnel qui ne révoque nullement en doute le principe sacrosaint du respect des frontières coloniales.

Je me tiens devant l'Assemblée générale avec l'insigne honneur de présenter, au nom du Groupe des États d'Afrique, le projet de résolution sur l'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies, assuré de savoir que cet acte ne crée nullement un précédent pour des tendances sécessionnistes. C'est pour cette raison que la République du Soudan a été le premier pays à reconnaître l'indépendance et la souveraineté de son nouveau voisin, la République du Soudan du Sud. Le projet de résolution [A/65/L.84](#) a le soutien unanime et total des États Membres africains de l'ONU, ainsi que de l'Union africaine.

En tant qu'Africains, nous continuons d'être reconnaissants du rôle que les organisations multilatérales en général, et l'ONU en particulier, ont joué dans notre quête d'indépendance, de liberté et d'autodétermination. Nous réaffirmons notre foi et notre attachement collectifs aux principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Avec l'appui du continent entier et de toutes les personnes éprises de paix à travers le monde, nous soumettons pour examen à l'Assemblée le projet de résolution [A/65/L.84](#), sur l'admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies. L'histoire accorde à chacun d'entre nous ici présent l'insigne et rare honneur d'assister à l'admission de la République du Soudan du Sud en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'ONU.

Le Président : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution [A/65/L.84](#), intitulé « Admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies ». Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je voudrais annoncer que, depuis la

présentation du projet de résolution outre les délégations énumérées dans le document [A/65/L.84](#), les pays suivants se sont également portés coauteurs du projet de résolution : Afghanistan, Andorre, Argentine, Arménie, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Canada, Chine, Costa Rica, Cuba, Équateur, Fédération de Russie, France, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Inde, Irlande, Islande, Jamaïque, Kazakhstan, Kirghizistan, Mexique, Monténégro, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Singapour, Suisse, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Turquie et Ukraine.

Le Président : Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte la recommandation du Conseil de sécurité et adopte le projet de résolution [A/65/L.84](#) par acclamation?

Le projet de résolution [A/65/L.84](#) est adopté (résolution 65/308).

Le Président : Je déclare donc la République du Soudan du Sud admise à l'Organisation des Nations Unies.

Je prie le Chef du Protocole de bien vouloir accompagner la délégation de la République du Soudan du Sud à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

La délégation de la République du Soudan du Sud est escortée à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : C'est un grand honneur pour moi d'accueillir, au nom de l'Assemblée générale, la République du Soudan du Sud comme nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies. C'est un moment historique et un moment heureux non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour la communauté des nations. Aujourd'hui, nous accueillons en notre sein ce jeune pays, dont l'indépendance a été officiellement proclamée samedi dernier, à Djouba, sa capitale. Ceci est remarquable.

L'indépendance du Soudan du Sud est en effet l'aboutissement d'un processus engagé il y a plusieurs années. La négociation puis la mise en œuvre de l'Accord de paix global de 2005, ainsi que le référendum qui s'est tenu en janvier dernier, sont des exemples de règlement pacifique d'une situation conflictuelle, un modèle de paix et de coopération pour le bien des populations. Je rends hommage au Soudan d'avoir accepté le résultat du référendum et d'avoir, en

outre, été le premier pays à reconnaître cette jeune nation.

Les Nations Unies ont accompagné le processus menant à l'indépendance et sont prêtes, pour consolider ce succès, à continuer de soutenir le Soudan et le Soudan du Sud dans leur effort pour trouver une solution pacifique aux questions encore ouvertes et à vivre dans la paix et l'harmonie.

Aujourd'hui, nous ancrons le Soudan du Sud dans la communauté des nations, égal à tous les autres États Membres, avec les mêmes droits et les mêmes responsabilités. L'universalité de l'Organisation des Nations Unies et les valeurs qui sont inscrites dans sa Charte sont ainsi renforcées. J'ai la certitude que le Soudan du Sud va contribuer à promouvoir les objectifs de sécurité, de paix, de prospérité, d'amitié et de coopération entre les peuples, tels que prônés par l'ONU. Ceci pour le bien de la population du Soudan du Sud, pour le bien de la région et de l'ensemble du continent africain.

Paix, prospérité et succès, tels sont les vœux que je forme pour le peuple et le Gouvernement de la République du Soudan du Sud. Je les félicite de leur indépendance récente et leur souhaite une chaleureuse bienvenue, en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre, dans la communauté des Nations Unies.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Le monde est réuni ici et maintenant pour dire d'une seule voix « Bienvenue au Soudan du Sud. Bienvenue au sein de la communauté des nations ». Il y a quelques jours à peine, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie d'indépendance à Djouba. J'ai ressenti l'énergie, le potentiel et la joie sincère du plus jeune pays du monde. À mes yeux, le déploiement de ce drapeau était le symbole des espoirs naissants de la population du Soudan du Sud – de tous ceux qui ont subi la longue guerre civile, de tous ceux qui ont quitté leur foyer et fui leur communauté et de tous ceux qui ont tenu bon.

Ils ont maintenant franchi une étape importante, mais le voyage se poursuit. Oui, la tâche qui les attend est énorme mais le potentiel du pays l'est tout autant, avec l'abondance de ses ressources naturelles, ses terres arables, les eaux du Nil et, bien entendu, son peuple fier et travailleur. Nous nous engageons à aider le Soudan du Sud à construire son avenir en aidant la

région à consolider ses acquis. Ensemble, nous rendons hommage aux dirigeants soudanais et sud-soudanais. Ils ont fait preuve de courage et de détermination pour mener à bien un référendum qui a traduit la volonté démocratique de la population.

Les questions des frontières, du partage des ressources et de la migration doivent être réglées au plus vite. Il est essentiel d'aplanir les divergences qui subsistent avec le même pragmatisme et le même sens des responsabilités dont ils ont fait preuve jusque-là. Le bien-être et la prospérité future de l'un est tributaire du bonheur et de la prospérité de l'autre. Le Sud et le Nord partagent un destin commun. Ils doivent envisager l'avenir en tant que véritables partenaires et non en tant que rivaux.

L'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, les organisations non gouvernementales internationales et chaque État Membre ont été des alliés solides et proches s'agissant d'aider le Nord et le Sud à œuvrer pour la paix, le développement et les droits de l'homme. La poursuite de notre engagement sera essentielle dans notre marche en avant. Ensemble, nous devons continuer d'œuvrer pour la paix, la justice et pour offrir des possibilités à tous. Ensemble, disons aux citoyens du plus jeune État Membre, « Vous siégez maintenant à nos côtés. Nous sommes à vos côtés. »

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Rwanda, qui va s'exprimer au nom des États d'Afrique.

M. Gasana (Rwanda) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un privilège de prendre la parole au nom des États d'Afrique en ce moment historique pour l'ONU et pour l'Afrique. Je félicite la République du Soudan du Sud de la proclamation de son indépendance, samedi, et de son admission aujourd'hui en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le peuple sud-soudanais a fait montre de courage et de résilience pendant des décennies de guerre civile et de combats meurtriers, et je salue le sens de responsabilité qu'il a manifesté en janvier dernier en participant massivement et pacifiquement au référendum sur l'autodétermination.

C'est une leçon pour l'ONU et pour ses États Membres. Quelle que soit la durée d'un conflit, quels qu'aient été les douleurs et les malheurs qu'il ait

causés, en fin de compte, avec courage et détermination, la peine devrait laisser la place au rire, et la pluie au beau temps, comme le dit une fameuse chanson de rock. Après des décennies de malheurs, après le sacrifice consenti par 2,5 millions de personnes pour l'indépendance, nous célébrons aujourd'hui la naissance d'une nation – un rayon de soleil pour un peuple et un sourire pour les jeunes générations.

Ce succès retentissant n'aurait pas été possible sans le leadership hors du commun de deux chefs d'État, deux hommes remarquables : le Président Salva Kiir Mayardit du Soudan du Sud et le Président Omer Hassan Al-Bashir du Soudan. Au fil des ans, ils ont prouvé qu'ils étaient des hommes d'engagement, des hommes de paix et des hommes d'honneur. Ils ont réussi, envers et contre tout, à mettre fin à l'une des guerres civiles les plus longues de notre continent et ont conduit le processus de paix, de la signature de l'Accord de paix global en 2005 à l'organisation réussie d'un référendum transparent en 2011.

Alors que nous commémorons les victimes de la guerre civile soudanaise, je me dois aujourd'hui de rendre hommage aux dirigeants d'Anyanya I et du Mouvement populaire de libération du Soudan, notamment Gordon Muortat Mayen et John Garang qui, où qu'ils se trouvent, sont certainement plus que satisfaits de l'issue heureuse de leur combat.

Aujourd'hui, nous célébrons l'admission du cinquante-quatrième État africain à l'ONU. Si nous nous réjouissons de la victoire de la liberté et de la dignité sur la guerre, nous ne pouvons pas oublier que la République du Soudan du Sud est un nouvel État confronté à d'énormes défis. Les stigmates de la guerre civile sont encore visibles, et la communauté des nations se doit d'aider ce nouvel État à instaurer et à consolider la paix, à créer un État démocratique et à réaliser le développement en réduisant la pauvreté, en construisant des infrastructures et en plaçant le pays sur la voie de la prospérité.

Je crois que les Sud-Soudanais ont effectivement le leadership, la force de caractère et les ressources nécessaires pour progresser rapidement et défendre les idéaux héroïques pour lesquels ils se sont battus pendant des décennies. Ils ont ajouté aux annales de l'histoire la notion d'indépendance acquise par le biais d'un référendum démocratique et négocié.

À cet égard, nous formons l'espoir que la République du Soudan du Sud et son pays frère, la

République du Soudan, régleront bientôt les questions en suspens relatives à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, à savoir, la cessation des hostilités et un règlement politique dans le Kordofan méridional, le statut final de l'Abyei conformément à l'Accord de paix global, la démarcation de la frontière entre le Nord et le Sud et les consultations politiques sur le Nil Bleu. Nous encourageons également les deux Gouvernements et les deux peuples, unis par ce même Nil qui traverse leur terre, à examiner pacifiquement les arrangements postsécession, comme par exemple la question de la nationalité, la libre circulation et l'installation des personnes, ainsi à respecter tous les accords sur le pétrole et les ressources pétrolières.

Je voudrais, pour terminer, exprimer nos remerciements les plus sincères au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour sa participation personnelle au processus de paix sur le Soudan depuis sa nomination, et pour la sagesse avec laquelle il a choisi les hommes qu'il fallait et les a placés là où il fallait. En effet, cet événement historique n'aurait pas pu avoir lieu sans les efforts inlassables de M. Hailé Menkerios, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et de l'ancien Président de la Tanzanie, Benjamin Mkapa, Président du groupe sur le référendum au Soudan. C'est l'une des raisons qui expliquent l'aval unanime accordé par le Groupe des États d'Afrique à la candidature du Secrétaire général à un deuxième mandat.

Je voudrais également dire notre reconnaissance à un autre fils de l'Afrique, l'ancien Président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, pour le travail remarquable qu'il a accompli à la direction du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour aider les deux parties et faciliter leurs négociations en vue d'un règlement complet et durable des questions en suspens liées à l'Accord de paix global – condition préalable à une paix durable.

Enfin, encore une fois, nous remercions vivement le Président Mayardit, dirigeant d'une nouvelle République qui va bâtir une société prospère, juste et démocratique. L'Afrique se tient à ses côtés.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Talaibek Kydyrov, Représentant permanent du Kirghizistan, qui va intervenir au nom du Groupe des États d'Asie.

M. Kydyrov (Kirghizistan) (parle en anglais) : J'ai le grand honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Asie en ma qualité de Président du

Groupe pour le mois de juillet, afin de saluer l'adoption de la résolution 65/308, intitulé « Admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies », présenté par la délégation de la République du Rwanda en sa qualité de Président du Groupe des États d'Afrique.

Les États membres du Groupe des États d'Asie se félicitent de la création de la République du Soudan du Sud le 9 juillet 2011, jour où elle a proclamé son indépendance et où le Groupe a réaffirmé son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la République du Soudan du Sud.

Le Groupe des États d'Asie salue le rôle fondamental qu'a joué l'ONU à l'appui de la République du Soudan du Sud dont elle a soutenu les efforts pour consolider la paix et empêcher une reprise de la violence. Elle a ainsi aidé ce pays à élaborer dès le départ une stratégie de soutien aux priorités nationales de consolidation de la paix afin de jeter les bases d'une paix et d'un développement durables.

Au vu de cela, le Groupe des États d'Asie se félicite de la résolution 1996 (2011), adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6576^e séance le 8 juillet, ainsi que de la création, à dater du 9 juillet, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour une période initiale d'un an, afin d'aider la nouvelle nation à bâtir son État et à se développer sur le long terme.

Le Groupe salue également la nomination par le Secrétaire général de sa Représentante spéciale pour la République du Soudan du Sud, et exprime la certitude que le Secrétaire général, par l'entremise de sa Représentante spéciale, saura coordonner toutes les activités du système des Nations Unies en République du Soudan du Sud, et promouvoir une approche internationale cohérente pour apporter une paix stable et le développement économique en République du Soudan du Sud.

Nous saluons le fort attachement des Gouvernements de la République du Soudan et de la République du Soudan du Sud à la coexistence pacifique afin de parvenir à la stabilité et une prospérité mutuelle, ainsi qu'à un dialogue en vue de régler les questions en suspens.

Le Groupe des États d'Asie adresse sa satisfaction à l'Union africaine et aux organisations sous-régionales pour leur forte implication dans la

consolidation de la paix et de la sécurité, aussi bien au Soudan et Soudan du Sud, et les encourage à poursuivre leurs efforts.

Le Groupe des États d'Asie se félicite de la recommandation du Conseil de sécurité contenue dans sa résolution 1999 (2011), adoptée le 13 juillet, d'admettre la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies. Au nom de ce Groupe, j'ai l'honneur d'exprimer notre appui ferme et total à l'adoption de la résolution 65/308 qui, selon nous, apportera une stabilité durable aux deux pays et à l'ensemble de la région.

Pour terminer, je tiens à exprimer nos sincères félicitations au peuple et au pays sud-soudanais pour cet événement historique, et je leur souhaite de connaître une réelle prospérité et un avenir meilleur.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Estonie, qui s'exprime au nom des États d'Europe orientale.

M. Kolga (Estonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale pour souhaiter la bienvenue à la République du Soudan du Sud en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'ONU.

Comme nous le savons tous, le parcours emprunté par le Soudan du Sud pour parvenir jusqu'à cette salle ne fut ni aisé ni court. La présence de la délégation sud-soudanaise aujourd'hui, dirigée par le Vice-Président Riek Machar Teny-Dhurgon, est donc d'autant plus appréciée en ce moment historique. Le référendum du mois de janvier a montré clairement que les Sud-Soudanais étaient unis dans leur rêve d'autodétermination. Près de 99 % de ceux qui se sont exprimés ont voté en faveur de la souveraineté. Ce week-end, nous avons vu le rêve devenir réalité et le peuple manifester sa joie à Djouba lorsque l'indépendance a été déclarée officiellement et que le Président Salva Kiir a prêté serment.

Le Soudan du Sud se trouve aujourd'hui à la fin d'une ère, mais seulement au tout début d'une autre encore plus importante, à savoir la transition vers un État-nation pleinement fonctionnel, responsable et prospère. Les membres du Groupe des États d'Europe orientale sont prêts à collaborer étroitement avec le Soudan du Sud sur cette voie.

Nous souhaitons en outre saisir cette occasion de féliciter le Gouvernement soudanais de son attitude constructive tout au long du processus référendaire, et

compter sur sa coopération sans faille à l'avenir. Nous appelons les deux parties à s'engager à trouver dans les meilleurs délais une solution à tous les problèmes en suspens liés à la mise en œuvre totale de l'Accord de paix global.

Enfin et surtout, nous souhaitons une fois encore féliciter sincèrement le peuple et le Gouvernement sud-soudanais, et leur souhaiter une chaleureuse bienvenue dans la famille des nations souveraines.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente du Brésil, qui s'exprime au nom des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, j'ai l'honneur d'exprimer notre chaleureuse bienvenue à la République du Soudan du Sud en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous saluons la présence à cette séance historique de S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

C'est un moment magnifique pour tous les Soudanais, pour le continent africain et pour l'ONU. L'admission du Soudan du Sud à notre Organisation est l'aboutissement d'un long processus destiné à apporter la paix et la stabilité à tous les Soudanais. Il convient de féliciter les peuples soudanais et sud-soudanais, ainsi que leurs dirigeants, de cette réussite. Tout en les félicitant, nous les encourageons également à réaliser la vision de deux États vivant côte à côte en paix et en sécurité, et à œuvrer ensemble au développement de leurs sociétés.

Le fait que le Gouvernement soudanais ait été le premier à reconnaître l'indépendance du Soudan du Sud est de bon augure pour un avenir de coopération et de respect mutuel, ce que nous cherchons tous à cautionner et à instaurer. Nous nous félicitons de la détermination et de la volonté des deux parties de régler les questions en suspens de l'Accord de paix global. Nous apprécions le rôle important joué par l'Union africaine tout au long du processus qui a conduit à la signature de cet Accord et pendant sa mise en œuvre. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction de l'ancien Président Thabo Mbeki, afin d'aider les deux États à régler les questions en suspens.

Nous saluons également les efforts inlassables de l'ONU, et en particulier du Conseil de sécurité, pour assister le peuple soudanais tout au long de son parcours. Nous devons poursuivre ces efforts.

En accueillant la République du Soudan du Sud à l'ONU, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes renouvellent leurs liens historiques et culturels avec l'Afrique, et réaffirment leur attachement et leur solidarité avec le développement économique, social et politique du continent.

Nous notons avec grande satisfaction l'engagement solennel de la République du Soudan du Sud à respecter et à remplir les obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies. Nous sommes prêts à coopérer étroitement avec le Gouvernement et le peuple sud-soudanais dans tous les domaines d'action de l'ONU. Ils peuvent compter sur notre solidarité et notre appui total.

Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je tiens à exprimer nos meilleurs vœux de succès, de paix et de prospérité au Gouvernement et au peuple de la République du Soudan du Sud.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente du Luxembourg, qui s'exprime au nom des États d'Europe occidentale et autres États.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : C'est un honneur particulier pour moi de souhaiter, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, la bienvenue à la République du Soudan du Sud en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'ONU.

Aujourd'hui marque un moment véritablement historique et le début d'un nouveau chapitre dans la longue histoire du Sud-Soudan, dont le peuple a pris la décision démocratique d'assumer son indépendance et de prendre sa place dans la famille des nations souveraines. Le référendum pacifique pour l'indépendance du Sud-Soudan et la déclaration d'indépendance du 9 juillet 2011, dont de nombreux dignitaires du monde entier ont été les témoins, ont marqué l'aboutissement du processus visant à résoudre un conflit de longue date et à instaurer la paix au Sud-Soudan, en conformité avec l'Accord de paix global signé en 2005.

Alors que nous sommes témoins de la naissance d'un nouvel État, nous voyons également les défis à venir. Nous encourageons les dirigeants sud-soudanais à s'engager sur la voie du pluralisme et de la diversité

et à jeter les bases d'une société démocratique, équitable et inclusive fondée sur l'état de droit et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Nous encourageons les Gouvernements et les peuples de la République du Soudan du Sud et de la République du Soudan dans leurs efforts visant à régler les questions qui se posent après l'indépendance. Nous ne doutons pas que les autorités des deux pays sauront rapidement conclure des accords de bon voisinage pour le bien de leur peuple et de toute la région.

Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États se réjouit à l'idée de voir le Soudan du Sud jouer un rôle actif et constructif dans les travaux de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous engageons à continuer de coopérer étroitement avec la République du Soudan du Sud pour atteindre les objectifs de paix durable, de prospérité et de justice et pour répondre aux besoins et aux aspirations de son peuple.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis d'Amérique, qui s'exprime au nom du pays hôte.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Samedi, j'ai eu le privilège d'être présente à Djouba au moment où l'énorme et splendide drapeau de la République du Soudan du Sud a été hissé pour la première fois. Dans la vague de joie que traduisait la clameur de la foule, une nouvelle nation faisait entendre sa voix.

Aujourd'hui, ce même drapeau flottera fièrement avec les 192 autres. Le Soudan du Sud va occuper la place qui lui revient dans la communauté des nations souveraines. Au nom des États-Unis, pays hôte de cette Organisation, et du peuple américain, je souhaite une chaleureuse bienvenue à la République du Soudan du Sud en tant que plus jeune Membre de l'ONU.

Cette journée historique et prometteuse n'a pu aboutir qu'après de grandes souffrances et des pertes à peine imaginables. L'indépendance du plus jeune pays du monde fait honneur au peuple sud-soudanais. Elle inspire également tous ceux qui aspirent à la liberté. Puisse le souvenir de la lutte du Soudan du Sud pour la liberté nous rappeler sans cesse que nous devons souligner l'importance des droits universels de tous les peuples, nous souvenir de ceux qui sont encore enchaînés, venir en aide à ceux qui ont faim et sont dans le besoin, et faire naître un espoir dans toutes les régions brisées du monde.

Le Soudan du Sud est un jeune État, mais l'amitié qui nous lie à lui n'est pas nouvelle. Les liens entre le peuple des États-Unis et le peuple sud-soudanais existent depuis de nombreuses décennies. Les États-Unis resteront un ami fidèle pendant que le Soudan du Sud s'emploiera à garantir la paix, à renforcer sa démocratie et à offrir des perspectives d'avenir et assurer la prospérité à tous ses citoyens. Nous nous réjouissons de travailler aux côtés du Soudan du Sud, qui va assumer les droits et les responsabilités d'un membre à part entière et souverain de la communauté des nations.

Le Président Obama a déclaré à l'ONU en septembre 2010 : « L'obscurité de la guerre peut faire place à une nouvelle période de paix et de progrès ». Cette journée, comme celle de samedi, représente un tel moment pour le peuple du Soudan du Sud. Nous appuierons ses efforts pour garantir une paix fondée sur la coexistence entre deux États viables. Nous nous tiendrons à ses côtés alors qu'il mettra en place les conditions d'une démocratie durable, de la prospérité et de la justice. Nous travaillerons en partenariat avec lui dans ses efforts pour répondre aux espoirs ambitieux de ses citoyens, qui ont pris leur essor avec le lever du drapeau.

Au nom des États-Unis d'Amérique je tiens à dire une nouvelle fois : « Félicitations, et bienvenue. »

Le Président : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Soudan.

M. Osman (Soudan) (*parle en arabe*) : Aujourd'hui, en ma qualité de Représentant permanent de la République du Soudan, je félicite à nouveau la République du Soudan du Sud et réaffirme, comme nous l'avons fait le 8 juillet – avant la proclamation de l'indépendance de la République du Soudan du Sud – que nous reconnaissons la République sœur du Soudan du Sud. J'ai déclaré hier que nous formons une seule famille. Le nouveau nom donné au nouvel État est « République du Soudan du Sud » et nous, au Nord, portons le nom de « République du Soudan ». Le dénominateur commun est le Soudan. Nous sommes tous Soudanais et resterons Soudanais.

Comme je l'ai dit hier, nous sommes une famille. Cette famille s'est élargie et a désormais deux foyers – l'un au Nord et l'autre au Sud. C'est dans cet esprit que nous envisageons les choses. Je tiens à transmettre très clairement ce message à la communauté internationale : un esprit de coopération, de coordination et de solidarité pour nos deux peuples, qui

ont de nombreux points communs – une histoire commune, les liens du sang, et des racines culturelles et sociales. C'est sur cette base que s'appuieront nos relations avec la République du Soudan du Sud.

Il s'agit d'une nouvelle page, et nous tendons la main à tous. Cette question a en effet jeté une ombre négative sur nos relations avec certains pays, de grands pays en particulier. Nous disons maintenant que nous avons tourné une page et que nous, ainsi que nos frères en République du Soudan du Sud, avons laissé l'amertume de la guerre et le passé derrière nous. Nous attendons l'avenir avec intérêt et sommes impatients d'établir d'excellentes relations avec tous les pays concernés, en particulier les plus grands États.

Nous savons que nous vivons dans une ère de mondialisation où tous les intérêts sont interdépendants. Nous respecterons les intérêts des autres parties, dans l'espoir qu'elles respecteront les nôtres, notamment notre diversité et la diversité de nos opinions, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur la situation.

Comme l'a dit le Président Al-Bashir, nous ne ménagerons aucun effort pour fournir toute l'aide possible au nouvel État de la République du Soudan du Sud. Nous sommes son voisin le plus proche sur le continent, pas seulement sur le plan géographique, mais également au niveau affectif et spirituel.

Je voudrais conclure en disant que ce résultat n'aurait pas été possible sans les contributions des dirigeants des deux pays – le Président Omar Hassan Al-Bashir, au Nord, et, au Sud, feu John Garang de Mabior, le Président Salva Kiir Mayardit, Riek Machar Teny-Dhurgon, Deng Alor Kuol, David Deng Athorbei, Ezekiel Lol Gatkuoth et d'autres. Je leur rends hommage à tous.

**Allocution de M. Riek Machar Teny-Dhurgon,
Vice-Président de la République du Soudan
du Sud**

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté à la tribune.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président

de la République du Soudan du Sud, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Machar Teny-Dhurgon (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : C'est tout à la fois avec un sentiment d'honneur et d'humilité que je viens ici aujourd'hui exprimer la profonde reconnaissance du peuple et du Gouvernement de la République du Soudan du Sud aux membres de l'Assemblée générale qui viennent de voter pour l'adhésion du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies. Nous remercions tout particulièrement la République du Rwanda d'avoir proposé, au nom du Groupe des États d'Afrique, la résolution que l'Assemblée vient d'adopter, ainsi que la République d'Afrique du Sud d'avoir présenté ladite résolution.

En tant que nouveau Membre de l'ONU, la République du Soudan du Sud s'engage à respecter toutes ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, je promets à l'Assemblée que la République du Soudan du Sud sera un membre responsable de la communauté internationale et respectera toutes ses obligations au titre du droit international. Nous œuvrons à adhérer aussi rapidement que possible à l'ensemble des conventions et traités internationaux pertinents, notamment ceux qui ont trait aux droits de l'homme.

Dans le cadre de ces célébrations, nous honorons également la mémoire de ceux de nos concitoyens qui ne sont plus avec nous, en particulier mon camarade John Garang de Mabior. Il y a 28 ans, John Garang et d'autres dirigeants courageux et déterminés du Mouvement populaire de libération du Soudan et de l'Armée populaire de libération du Soudan, lançaient un combat courageux pour la libération. Cette lutte a coûté des millions de vies à notre peuple et a été cause de souffrances indicibles. Leurs sacrifices ne seront pas oubliés.

Finalement, en 2005, cette lutte a abouti à la signature de l'Accord de paix global. Je voudrais saisir la présente occasion pour remercier très vivement tous ceux qui ont participé aux négociations et à la signature de l'Accord de paix global, notamment les États-Unis, le Kenya, l'Éthiopie, le Royaume-Uni, la Norvège et de nombreux autres, ainsi bien sûr que l'ONU elle-même.

L'Accord prévoyait la tenue d'un référendum sur l'autodétermination, lequel référendum a dûment eu lieu le 9 janvier 2011 dans le respect des normes internationales les plus strictes. Plus de 98 % des votes

étaient favorables à la séparation. Le 9 juillet, la République du Soudan du Sud a déclaré son indépendance et a été dûment reconnue en tant qu'État souverain.

Nous savons très bien que nous n'aurions pas pu en arriver là sans l'engagement et l'appui de nos nombreux amis. Nous remercions du fond du cœur tous les pays et toutes les organisations multilatérales et non gouvernementales – et ceux qui les financent – qui nous ont aidés au cours de notre long périple et étaient déterminés à garantir la paix et la sécurité dans notre pays. Nous rendons hommage aux États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), au Forum des partenaires de l'IGAD, à l'Union africaine et à son Groupe de mise en œuvre de haut niveau, à l'Union européenne, à la Ligue des États arabes et à l'ONU pour l'appui et les conseils constants qu'ils ont prodigués au peuple soudanais dans sa longue quête d'une paix permanente.

Le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix global n'a pas été sans difficultés. Nous remercions le Président Thabo Mbeki, le Premier Ministre Meles Zenawi et les Gouvernements des États-Unis, de la Norvège et du Royaume-Uni notamment, de l'appui qu'ils ont accordé à ce processus. Nous remercions également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir insisté sur la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global. Nous sommes reconnaissants envers les membres du Conseil de sécurité d'avoir adopté récemment une résolution autorisant une nouvelle Mission de consolidation de la paix au Soudan du Sud. Et nous remercions l'Assemblée générale d'avoir bien voulu appuyer les travaux de cette Mission par l'entremise des institutions spécialisées des Nations Unies.

Ces efforts constituent un exemple important d'unité et de collaboration entre tous les peuples dans la recherche de la paix. Ils illustrent également qu'il importe de respecter le droit de tous les peuples à l'autodétermination. Au nom du peuple sud-soudanais et en mon nom propre, les mots ne suffisent pas pour exprimer notre profonde gratitude. Par leur persistance et leur dévouement, ils ont aidé à mettre fin à l'une des guerres civiles les plus longues en Afrique. Leurs efforts continus et leur appui incessant seront d'une importance cruciale pour l'instauration d'une paix durable.

Je voudrais également rendre hommage au maréchal Omar Hassan Al-Bashir, Président de la

République du Soudan, pour avoir eu la sagesse de signer l'Accord de paix global, pour avoir veillé à sa mise en œuvre – notamment la tenue du référendum sur l'autodétermination – et pour avoir eu le courage d'accepter le résultat dudit référendum. En outre, nous saluons la décision qu'a prise la République du Soudan d'être le premier État à reconnaître la souveraineté et l'indépendance de la République du Soudan du Sud, et nous nous en félicitons.

Notre souhait le plus profond et le plus sincère est de régler rapidement et pacifiquement toutes les questions encore en suspens entre le Nord et le Sud. Nous ne nourrissons aucune amertume envers nos anciens compatriotes. Nous demeurons des partenaires dans la paix et sommes attachés aux principes de bon voisinage. Nous aplanirons nos différends par le dialogue et dans un esprit de coopération. En particulier, nous devons convenir de mécanismes de coopération, de la délimitation et d'une gestion mutuellement bénéfique de notre frontière commune et du statut final de l'Abeyi.

Nous continuerons de nous employer, aux côtés de la République du Soudan, à demander justice pour les populations du Darfour, du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Nous espérons et souhaitons sincèrement voir nos deux États voisins, le Soudan et le Soudan du Sud, coexister pacifiquement. Tous deux doivent être viables et stables. Nous nous efforcerons de bâtir un avenir dans lequel nos deux pays puissent collaborer dans un climat de paix et se soutenir mutuellement.

Après plusieurs années de guerre, nous voulons que notre nouveau pays soit une force de paix dans notre région. Nous vivrons en paix avec tous nos voisins, à qui j'annonce que la République du Soudan du Sud sera un partenaire pour toutes les activités humaines qui promeuvent la sécurité, la justice, la liberté, ainsi que la paix et la prospérité communes. Œuvrons tous ensemble en ce sens.

Dans cet esprit, nous exhortons nos frères d'Éthiopie et d'Érythrée à régler pacifiquement et en toute amitié leurs différends. Nous appelons nos frères et sœurs de Somalie à chercher une paix durable. Nous saluons tous ceux qui s'emploient à instaurer la démocratie et l'état de droit là où ils n'existaient pas. Nous encourageons tous les pays de la région à s'unir pour éradiquer le fléau que représente l'Armée de résistance du Seigneur. Nous collaborerons également avec nos partenaires régionaux et avec le reste du monde dans la lutte contre le terrorisme.

Tout en travaillant pour favoriser la paix dans notre région, nous devons aussi édifier une nation forte et viable pour nous-mêmes. Nous nous sommes engagés solennellement à respecter la démocratie, le pluralisme, l'intégration, la primauté du droit ainsi que la liberté de pensée, de conviction et d'expression. Nous prônerons la tolérance et l'unité. Nous ferons preuve de patriotisme quelles que soient nos origines culturelles et ethniques. Notre diversité sera une source de fierté et de force, et nous inspirera pour protéger le droit de tout un chacun à penser et parler librement.

Nous ne saurions laisser la menace de l'instabilité nous décourager. Le Président Salva Kiir Mayardit a une nouvelle fois promis l'amnistie à tous ceux qui avaient pris les armes pour quelque raison que ce soit, de sorte qu'ils puissent se joindre à nous pour construire notre nouvelle nation. Nous voulons une nation pacifique. Nous savons que cela implique d'inclure toutes les voix au sein de notre gouvernement.

La Constitution de transition, signée par le Président Kiir le 9 juillet, constituera le point de départ d'un vaste processus de consultation visant à élaborer une constitution permanente pour la République du Soudan du Sud. Il nous faut une constitution qui réponde aux aspirations de notre peuple. Les consultations et la promulgation de la Constitution permanente se feront sous l'égide d'un gouvernement largement représentatif, qui devrait être nommé prochainement. Notre gouvernement accordera la priorité à l'intérêt public. La transparence et la responsabilité seront essentielles.

Nous avons devant nous un ordre du jour impressionnant. Nous devons tout d'abord assumer notre responsabilité d'assurer la sécurité et d'instaurer l'état de droit. Nous devons aussi transformer nos zones rurales. L'agriculture sera un axe majeur de l'investissement, et la base sur laquelle nous pourrions diversifier notre économie. Nous devons fournir gratuitement une éducation universelle de base à tous nos enfants. Nous devons étendre les soins de santé primaires à l'ensemble du Soudan du Sud. Nous devons construire une infrastructure physique, en particulier des routes. Nous devons bâtir nos institutions dans une culture de transparence. Nous devons rehausser le rôle des femmes et leur place dans

la société. Et nous devons aider à la réconciliation et à l'unité internes.

Lorsque nous avons entamé ce voyage, nous pouvions difficilement imaginer que la route nous mènerait jusqu'à ce point, même si nous l'espérions de tout cœur. À présent, nous devons nous employer tous ensemble à réaliser les aspirations de notre peuple. Nous aspirons à un Soudan du Sud où les enfants vont à l'école sans avoir peur. Nous aspirons à un Soudan du Sud où chaque maison reçoit l'électricité et l'eau courante. Nous aspirons à un pays où tout le monde a accès aux soins de santé et où chaque famille a de quoi manger à sa faim. Nous aspirons à un Soudan du Sud où tous nos fils et nos filles vivent dans la fraternité, et où notre nation vit en paix avec ses voisins et avec le reste du monde.

C'est là ce à quoi nous aspirons. Désormais, notre tâche est d'en faire une réalité. Nous sommes reconnaissants à nos partenaires et amis de leur aide sans faille dans cet effort, aussi bienvenue que nécessaire. Nous apprécions grandement le dévouement dont ils ont fait montre jusqu'ici et leur engagement renouvelé à poursuivre leur appui. Nous pouvons les assurer que leurs investissements seront protégés, leurs efforts respectés et leurs conseils entendus.

Nous nous consacrons maintenant corps et âme à la construction d'un avenir meilleur pour nos enfants. Avec l'aide et le soutien de la communauté internationale réunie ici aujourd'hui, nous sommes sûrs de réussir.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Vice-Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Riek Machar Teny-Dhurgon, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté de la tribune.

Le Président : Pour marquer ce moment historique, j'informe les États Membres que le drapeau de la République du Soudan du Sud va être hissé lors d'une cérémonie qui se déroulera devant l'entrée des délégués, immédiatement après la levée de cette séance.

La séance est levée à 11 h 10.